

ARRETE N° 2019-550
PORTANT ÉLECTION DU DIRECTEUR, DE LA DIRECTRICE
ADJOINTE DE RANG A ET DU DIRECTEUR ADJOINT DE
RANG B DE L'UFR DE GREC

Le Doyen de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université

***Vu** le code de l'éducation,
Vu les statuts de Sorbonne Université,
Vu les statuts de l'UFR de grec,
Vu le relevé de décisions du conseil de l'UFR de grec réuni le 28 mai 2019,*

ARRÊTE

Article 1 :

Monsieur Didier MARCOTTE, professeur des universités, est élu directeur de l'UFR de grec à compter du 1^{er} septembre 2019 pour une durée de cinq ans.

Article 2 :

Madame Claire LE FEUVRE, professeure des universités, est élue directrice adjointe de rang A de l'UFR de grec à compter du 1^{er} septembre 2019 et pour la même durée de mandat que le directeur de l'UFR.

Article 3 :

Monsieur Pierre PONTIER, maître de conférences, est élu directeur adjoint de rang B de l'UFR de grec à compter du 1^{er} septembre 2019 et pour la même durée de mandat que le directeur de l'UFR.

Article 4 :

Madame la directrice générale de la Faculté des Lettres est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 08 juillet 2019

Le Doyen de la Faculté des Lettres


Alain TALLON